



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 562-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 562 RELATIF AU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 14 janvier 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le *Règlement numéro 562-4 modifiant le règlement numéro 562 relatif au Programme de mise aux normes des installations septiques*.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 15^e jour du mois de janvier 2026.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier